

# Echafaudage roulant selon la R457

## Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants

### Programme de formation

#### Public visé

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21/12/2004) utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

#### Prérequis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)
- Bénéficier d'une aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R464-23 du CT

#### Finalité de la formation

- Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21/12/2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

#### Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter, démonter un échafaudage roulant selon la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

#### Durée

2 jours minimum (14 h dont 50% de pratique)

#### Effectif

3 minimum à 8 maximum par formateur

#### Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes participatives, exposés en alternance avec des mises en situation pratique

#### Intervenants

Formateur certifié par l'INRS

#### Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances via un QCM.

Evaluation des savoir-faire tout au long de la formation, incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail.

Echafaudages roulants à 5,10m et 8m. Montage garde-corps type MDS monobloc, et garde-corps avec perches pliables.

Marteaux, niveau...

#### Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Si le participant a satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'une attestation de compétences formation validant les acquis

#### Agréments / Certifications / Habilitations

Organisme habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS :

SECILOG : n°H34354/2019/Echafaudage roulant - R457-1/O/09

C2F FORMATION : n°H35332/2020/Echafaudage roulant - R457-1/O/08



**IMPORTANT** : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, harnais anti-chute, longe avec absorbeur, gants, casque avec jugulaire.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Théorie et pratique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
- Evaluation théorique et pratique